

Les positions sur le Marché commun

Source: CVCE. European Navigator. Étienne Deschamps.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/les_positions_sur_le_marche_commun-fr-220de24d-86dc-4079-b380-05da48b2ad3f.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Les positions sur le Marché commun

En ce qui concerne le Marché commun, les Six sont d'accord sur son principe, mais de grandes divergences subsistent quant aux modalités d'exécution. L'Allemagne et les trois pays du Benelux, dont les économies dépendent largement des exportations, sont favorables au libéralisme économique et souhaitent une diminution des droits de douane et un tarif extérieur commun peu élevé. La France et l'Italie, dont les économies apparaissent moins compétitives, recherchent surtout des mécanismes de régulation des marchés et une certaine protection extérieure. Mais la France s'inquiète aussi de l'avenir de ses relations avec ses colonies africaines et réclame leur association au futur marché commun européen. Incapables de dégager une solution satisfaisante pour tous en ce qui concerne une politique agricole commune, les Six prévoient simplement une organisation européenne des marchés après expiration d'une étape transitoire. Le traité prévoit néanmoins l'amélioration de la productivité, l'autosuffisance alimentaire des Six et la fixation de revenus suffisants pour les agriculteurs.